

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**MAIRIE  
DE  
RANES**

**61150 RANES**

L'an deux mil vingt

Le vingt-deux octobre à 20H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de :  
Monsieur COUPRIT Pierre, Maire.

**DATE DE CONVOCAION**

**16.10.2020**

Etaient présents : COUPRIT Pierre (Maire)

RIGOUIN Yves – DELENTE Marie-Hélène – BROQUET Patrick – RIVARD Yvette –  
BÉCHET Emmanuel – CAILLAUD Béatrice – SERAIS Géraldine – MALOIZEL Régis –  
VILLETTE Geneviève – ESNAULT Magali – BLOT Jean-Yves – AMIARD Nicole –  
DROT Sébastien –

**DATE D'AFFICHAGE**

**29.10.2020**

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : FONTELLAYE Alain (Excusé) –

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

<b>En exercice</b>	<b>15</b>
<b>Présents</b>	<b>14</b>
<b>Votants</b>	<b>14</b>

Secrétaire : CAILLAUD Béatrice

- 1) Travaux cour d'honneur : Le conseil municipal a validé le devis de l'entreprise Routière Perez de 1 591,61 € TTC pour la modification du revêtement du parking, ainsi qu'un devis de 2 481,02 € TTC pour les travaux supplémentaires sur les espaces verts.
- 2) Grilles du château : Dans le cadre des travaux de la cour d'honneur, il a été décidé de faire repeindre 3 portails du château. L'entreprise BOISGONTIER Antony a été retenue pour un montant de 2105,28 €.
- 3) Sécurisation devant l'école maternelle : L'entreprise Topdess a été retenue pour la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation devant l'école maternelle, pour un montant de 2 640 € TTC. Le conseil municipal confirme sa volonté de faire réaliser ces travaux le plus rapidement possible.
- 4) Maintien de la trésorerie d'Argentan : Le conseil municipal a décidé de prendre une délibération en faveur du maintien de la trésorerie à Argentan.
- 5) Travaux logements : Il est décidé de refaire le plancher du logement N° 8 situé au-dessus du syndicat d'eau pour un montant de 2 871 € TTC. Il est aussi décidé de faire isoler le plancher de l'ancien presbytère situé rue du parc. Cette opération est prise en charge à 100 % dans le cadre de la loi pour la transition écologique.
- 6) Travaux de réseaux dans le parc : Afin de sécuriser et renforcer la puissance électrique dans le parc du château, il est décidé de refaire une partie de l'alimentation à neuf. Le devis de l'entreprise Fromont pour les travaux de tranchée s'élève à 4 603,20 € TTC. Le devis de l'entreprise DUPONT pour le câblage s'élève à 3 287,20 € TTC.
- 7) Accès internet : Il est décidé de faire installer l'accès internet par câble dans la salle du conseil municipal. Le devis de l'entreprise EBI s'élève à 660,28 € TTC.